

DECISION DU PRESIDENT.CA 118-2021

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation ;
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7 ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 30 septembre 2021 ;
Vu la délibération CA003-2020 du 17 février 2020 relative à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;
Vu la délibération CA015-2020 du 12 mars 2020 portant délégation de compétences du Conseil d'administration au Président ;
Vu l'arrêté n° 2021-067 du 25 mai 2021 portant délégation de signature en faveur de M. Olivier HUISMAN.

Objet de la décision Demande de tarifs de la Direction de la communication

Conformément à sa délégation, le président de l'Université d'Angers décide :

- d'approuver le tarif des polos pour les 50 ans de l'UA ;
- d'approuver le tarif des sacs pour les bouteilles de la cuvée des 50 ans de l'UA.

Le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation.

Par délégation et pour signature,
Le Directeur Général des Services
Olivier HUISMAN

Signée et mise en ligne le 14 décembre 2021

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Mise en ligne le :

| Date du conseil de gestion | Direction de la communication | |
|----------------------------|-------------------------------|--|
| | nom de la structure | |
| Désignation | Montant | Observations |
| Polo 50 ans | 10,00 € | Vente de polos pour les 50 ans de l'UA Centre financier : 900102 - Communication |
| | | |

Delphine Boisdron
Directrice de la communication UA
13/12/2021



SECRETARIAT GENERAL

| | | |
|---|-------------------------------|--|
| Date du conseil de gestion | Direction de la communication | |
| | nom de la structure | |
| Désignation | Montant | Observations |
| Sacs 50 ans pour bouteilles de la cuvée | 1,00 € | Sacs pour bouteilles de la cuvée des 50 ans. Les recettes iront sur le budget des 50 ans (Centre Financier 900112 OTP 50ANSUA, Domaine Fonctionnel: D115). |
| | | |
| | | |

Delphine Boisdron
Directrice de la communication UA
10/12/2021

